# **EAUX SOUTERRAINES Programme de mesures 2010-2015**

#### **OBJECTIFS DU SDAGE POURSUIVIS**

- Objectifs de quantité des masses d'eaux souterraine;
- Objectifs des zones protégées pour l'eau potable.

#### **ENJEUX DU SDAGE**

Enjeu 2 : la gestion quantitative des milieux aquatiques.

#### ORIENTATIONS ET DISPOSITIONS DU SDAGE

- Orientation 7, Dispositions 9 à 13
- Orientation 8, Disposition 14

## GRANDS TYPES DE MESURES RETENUES

#### Mesures de base : ces mesures visent la qualité de l'eau potable

- Terminer la protection réglementaire des captages d'alimentation en eau potable restant à protéger;
- Réalisation des travaux prescrits par la DUP sur les captages (mise en place de clôtures, achat de terrains (PPI), travaux de réfection du forage et de la station de pompage);
- Mise en place systématique de dispositifs automatiques de chloration sur les installations ;
- Mise en place de décarbonatation pour élimination du nickel;
- Mise en place d'un traitement du fer ;
- Mise en place d'un traitement des sulfates :
- Mise en place d'un traitement de l'ammonium ;
- Mise en place d'un traitement du sodium ;
- Mise en place d'une correction des minéralisations excessives.

#### **■** Mesures complémentaires

Mesures spécifiques de connaissance proposées :

- dans un objectif d'atteinte du bon état quantitatif : pour la nappe du calcaire carbonifère ;
- dans un objectif de non dégradation du bon état, d'inversion de tendances au déséquilibre ou de préservation de l'alimentation des milieux de surface pour les masses d'eau suivantes :
  - craie de la vallée de la Deûle.
  - craie des vallées de la Scarpe et de la Sensée,
  - craie de l'Audomarois.
  - craie de la moyenne vallée de la Somme,
  - calcaires de l'Avesnois.

NB : Les mesures pollutions diffuses, assainissement domestique et industries visent également l'amélioration de la qualité des masses d'eau souterraine.

### SYNTHÈSE DES MESURES EAUX SOUTERRAINES

#### ■ Mesures de base :

Le coût total des mesures eau souterraine/eau potable à l'échelle du bassin est de 18 millions d'euros, soit un coût annuel de 3 millions d'euros. Il représente 1 % du coût total prévu par le programme de mesures.

#### Mesures complémentaires

Les actions de connaissance proposées n'ont pas été chiffrées dans le programme de mesures.